**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

**Band:** - (1975)

**Rubrik:** Relations avec les organisations internationales

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Fonds Shôken: 54<sup>e</sup> distribution

Les Croix-Rouges de Birmanie, d'Ethiopie, de Gambie, du Ghana, du Népal, du Panama et du Paraguay ont été les bénéficiaires de la 54<sup>e</sup> distribution — 145 000 francs suisses au total — des revenus du Fonds de l'Impératrice Shôken.

Les sept Sociétés nationales mentionnées répondaient aux critères d'attribution. Les demandes d'allocation ont été examinées par une Commission paritaire, composée de représentants de la Ligue et du CICR. (Les bilan et compte de résultat, ainsi que le détail des attributions, sont publiés par la Revue internationale de la Croix-Rouge; pour 1974, voir le N° 678, juin 1975).

## V. RELATIONS AVEC LES ORGANISA-TIONS INTERNATIONALES

Chargé notamment du contact avec les Nations Unies et leurs institutions spécialisées, particulièrement les organismes assumant les tâches humanitaires (Haut-Commissariat pour les Réfugiés, UNDRO, UNICEF, etc.), le délégué du CICR auprès des organisations internationales a vécu le printemps sous la pression des événements d'Indochine. A New York, il a été appelé à assister aux réunions quotidiennes convoquées par le Coordinateur des opérations de secours des Nations Unies en Indochine, désigné par le Secrétaire général. Plus tard dans l'année, des contacts très étroits ont été maintenus au fur et à mesure des développements affectant la situation en Angola.

De l'automne à la fin de l'année, ce sont les débats de la 30° session de l'Assemblée générale des Nations Unies qui ont principalement occupé le délégué auprès des organisations internationales et ses collaborateurs. Principaux sujets: Timor et le Sahara occidental; la situation des droits de l'homme au Chili et dans les territoires occupés par Israël; Chypre; la discrimination raciale et les problèmes de l'Afrique australe; le désarmement et la question du napalm et les autres armes incendiaires; les travaux de la Conférence diplomatique.

Pendant la même période, les débats en Conseil de sécurité sur plusieurs de ces questions ont été également suivis de près par les observateurs du CICR.

D'autres réunions, conférences, assemblées ou congrès ont été suivis, en particulier:

 la 31<sup>e</sup> session de la Commission des droits de l'homme du Conseil économique et social des Nations Unies (débats sur les droits de l'homme au Chili, dans les territoires occupés par Israël, en Rhodésie, Afrique du Sud et Namibie),

- la 58<sup>e</sup> session de l'ECOSOC (rapport de la Commission des droits de l'homme),
- l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale de la Santé (situation médicale dans les territoires occupés par Israël, où un délégué-médecin du CICR a encore accompli une longue mission en 1975 (voir page 23),
- le 5° Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants,
- diverses réunions des organisations non gouvernementales intéressées aux droits de l'homme, aux problèmes du désarmement et au droit international humanitaire.

Le Congrès sur la prévention du crime, qui a réuni à Genève un millier d'experts (criminologistes, policiers, responsables de services pénitentiaires, etc.) a permis au CICR de nouer d'utiles contacts et d'expliquer aux délégations présentes les activités développées par l'Institution dans les prisons, particulièrement en faveur des détenus politiques. Le congrès s'est également penché sur la torture et à cette occasion le Président du CICR, au cours d'un colloque réuni par « Amnesty International », a fait un exposé sur le thème: « Torture: application et diffusion des règles minima ».

La deuxième session de la Conférence diplomatique a également retenu l'attention du délégué auprès des organisations internationales, qui en a suivi les travaux à Genève avant d'observer leur portée aux Nations Unies à New York.

# VI. INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES

Sensibilisée par la fin des guerres du Cambodge et du Vietnam, par les conflits d'Angola, de Timor et du Liban, par les événements d'Erythrée et du Kurdistan irakien, l'opinion publique mondiale a eu en 1975 plus d'une occasion de s'intéresser aux opérations menées par le CICR dans le monde, dans les points chauds comme sur les théâtres de conflits ou d'événements antérieurs, tels le Moyen-Orient, Chili et Chypre.

A Genève, la Division presse et information a aussi connu des heures chaudes, en particulier lors des ultimes soubresauts des conflits du Cambodge et du Vietnam. Près de 40 communiqués de presse ont été diffusés et quatre conférences de presse ont été tenues au siège de l'Institution.

Des délégués-information ont été dépêchés à Phnom-Penh, à Saïgon et en Angola, à la fois pour accomplir des missions d'information au profit du CICR et des donateurs, et servir de porte-parole auprès des nombreux journalistes de tous horizons couvrant ces événements. Des photographes ont également été envoyés en Indochine, ainsi qu'en Angola.

Deux films 16 mm montrant les opérations de secours au Cambodge (produit par INDSEC) et au Vietnam (tourné par la TV suisse) peu avant la fin de ces deux conflits, ont rejoint les archives cinématographiques du CICR.